



Séance du Groupe de coordination (GDC)

Mercredi 19 juin 2019 de 17h à 19h

Salle PM 234

Projet de compte rendu de séance

Personnes présentes : Céline Merad Malinverni ; Isabelle Mili ; Sophie Canellini ; Marc Piccand ; Dominique Bruxelles ; Anne Sgard ; Greta Pelgrims ; Anne Perréard-Vité ; Juan Rigoli ; Rémy Kopp.

Personnes excusées : Francesca Marchesini ; Maria-Teresa Bacque ; John Kummer ; Raphaël Fornallaz.

Prise du PV : Laurence Hofmann

Ordre du jour

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du PV du mercredi 22 mai 2019
3. Informations générales des co-présidentes
 - Etat de la situation politique
4. Les filières

FEP

- a. Mobilité des étudiants
- b. Prévisions pour la rentrée 2019-2020

FORENSEC : rentrée 2019-2020

- a. FT
- b. Attribution des places de stage
- c. Nouvelle organisation de la formation

MESP : Point de situation

5. Formation continue
 - a. Piracef
 - b. CAS O2A
-

La séance est ouverte à 17H00 par les co-présidentes, Mesdames Céline Merad Malinverni et Isabelle Mili.

1. Adoption de l'ordre du jour (OJ)

L'OJ est adopté avec l'ajout d'un point supplémentaire « modalités des PV de séance ».



2. Adoption du projet de procès-verbal (PV) du mercredi 22 mai 2019

Le projet de PV est adopté avec une modification : Rémy Kopp absent et remplacé par Valérie Opériol lors de cette séance.

3. Informations des co-présidentes

- Situation politique actuelle en lien avec les PL et motions en cours

- L'audit réalisé par la société Ecomplan de Bern se poursuit. Un rapport sera réalisé et soumis à la Cheffe du Département en août 2019 ;
- Les motions M2305 et M2194-B devraient aboutir sur une réponse dans le courant du mois d'octobre 2019 ;
- En filière Forensec : le diplôme MASE a été délivré à un étudiant alors que ce dernier se trouvait en 2^{ème} échec, définitif et éliminatoire le menant normalement à son exclusion de la formation. Le recours formé par l'intéressé a établi que le suivi de son stage n'avait pas respecté les règles formelles, ce qui lui a permis de gagner son recours et d'obtenir son diplôme. Cet épisode conduit l'institut à redoubler de vigilance sur cette partie stage de la formation et de tout mettre en œuvre pour que cette situation ne puisse plus se reproduire.

4. Point de situation des 3 filières, FEP, FORENSEC et MESP.

A. FEP

Poursuite du développement évolutif de la FEP 2.0 :

Mobilité des étudiants :

- Le projet mobilité Movetia se construit et des partenariats avec les HEP St Gall, Thurgovie et Zürich se mettent en place, afin de rendre possible le stage linguistique dans le cadre de la formation. Cet objet sera suivi par Andreea Capitanescu Benetti, CE FEP.

Prévisions pour la rentrée 2019-2020 :

- Sur la question du B2, une note de la direction a été diffusée aux étudiants. Cet objet du B2 ou 4 à la maturité sera repris à la rentrée de septembre ;
- Sur la question des études surveillées, étape obligatoire pour les étudiants, il faudra prévoir une personne répondante au niveau du DIP et communiquer ses coordonnées aux étudiants.

B. FORENSEC

a. FT

Sur la question des FT : manquent encore des FT en physique.

b. Attribution des places de stages

Si les FT dans toutes les disciplines sauf la physique sont trouvés, il manque encore des places en mathématique, géographie et éducation physique. Les RH attendent que les directions d'établissement se manifestent et communiquent les heures disponibles.

c. Nouvelle organisation de la formation

- Stages sur 16 semaines : la Commission Emploi Stage s'est chargée de solutionner ce problème. Un groupe de travail sera mis en place pour le suivi ;
- La question de la 2^{ème} année de stage non rémunérée pose un problème majeur qui nécessite l'étude d'autres possibilités ;



- Un mémento FORENSEC sera préparé et distribué en vue de la prochaine rentrée et ce afin de limiter au mieux les dysfonctionnements.
- La réécriture de tous les documents de stage doit être terminée avant la fin du mois de juin 2019 ;
- Accueil d'un stagiaire par un FT : l'analyse de ce modèle suivra afin d'établir de quelle manière doit se poursuivre l'expérimentation.

Une Commission interfacultaire pour l'attribution des équivalences va être créée et comprendra entre autres un représentant de chaque faculté concernée.

C. MESP

- a. Concernant la reconnaissance CDIP, le travail pour répondre aux trois charges exigées par la commission de reconnaissance se poursuit selon le calendrier prédéfini. Ce dossier sera remis du DIP début juillet pour envoi à la commission.
- b. La procédure d'admission 2019 est en cours.
- c. La coordination entre la MESP et le DIP/OMP pour l'attribution des stages se déroule très bien, les partenaires et les procédures mises en place sont efficaces et nous tenons à remercier M. Dusserre pour son travail avec la MESP et aussi avec le DAS-DomES.
- d. DAS-DomES : Il n'y a pas de nouvel élément à communiquer.

D. Formation continue

- a. Piracef : Compléments d'études effectués à l'IUFE. Des modifications d'horaires et de cours seront faites. Les informations concernant l'organisation de la formation ne seront pas communiquées avant septembre 2019. Cet aspect organisationnel doit s'améliorer.
- b. CAS SP : un CAS SP pour le secondaire est à l'étude. Un mandat est présenté et commenté en séance. La composition du comité directeur projet compte 7 personnes pour la mise en place de cette formation. Le comité directeur sera ensuite réduit. Le suivi se fera tant par des experts du terrain que par les membres du comité. Cette nouvelle formation commencera en principe 2020.
- c. CAS O2A : 59 étudiants sont admis, répartis en 2 volées de 29 / 30 personnes.

5. Modalités des PV de séance du Groupe de coordination

A l'avenir les PV seront davantage « décisionnels ». A l'avenir le terme exact donné sera « Compte rendu de séance ».

6. Divers

Question des accréditations : l'accréditation institutionnelle des hautes écoles suisses est décidée par le Conseil suisse d'accréditation (CSA), sur proposition de l'Agence suisse d'accréditation et d'assurance qualité (AAQ). L'AAQ rend un rapport d'évaluation externe analysant la conformité du système d'assurance qualité d'une haute école aux standards nationaux et internationaux de l'enseignement supérieur.

Il est souhaité que des Romands soient présents au sein des commissions d'accréditation reconnues au niveau fédéral. Un des moyens est que des formateurs soient membres de la SGL-SSFE.

La séance est levée à 19h00.